

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
À LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

UN PEUPLE VAINCU???

PAR PETER ROMANIUK & DANY GRAVEL

30-OCTOBRE 2000

Les auteurs:

Peter Romaniuk :

Né en 1947 à Montréal. Membre de plusieurs groupes politiques. Militant pour une société bilingue et juste. Je crois fortement qu'il y a des extrémistes sur les deux cotés du débat. Il faut trouver une solution politique pour régler la question de la langue au Québec et Canada. Le futur de nos enfants et notre société dépend sur le bons sens des recommandations de cette Commission.

Dany Gravel :

Né en 1963 à Chambord, Lac Saint-Jean, Québec. Analyste politique.

Résumé du mémoire de Peter Romaniuk et Dany Gravel soumis à la Commission des États généraux en date du 23 octobre 2000.

Puisque les commissaires doivent arriver avec une ou des conclusions en ce qui concerne la langue française, ils doivent retourner aux racines du problème. Simplement, les Québécois et Québécoises souffrent d'une insécurité d'être des gens vaincus par les anglais. Ce mythe existe depuis longtemps et continue d'être renforcé par des gouvernements et des élites qui n'ont qu'un but seulement, la séparation du Québec du Canada. Au lieu de travailler pour renforcer la langue française et le promouvoir au Québec et dans le reste du Canada, ils continuent de gaver la population avec l'idée que la langue française est en danger de disparaître.

Nous croyons que le français doit être utilisé partout au Québec, dans la conversation tout comme dans l'affichage. Il faut garder un < visage français > au Québec. Ca ne veut pas dire que les autres langues doivent s'éteindre. La langue française ne doit pas être imposée sur nos citoyens. On ne légifère pas le respect, on le gagne! Nous tenons que la langue française prenne le premier rang au Québec < le français d'abord >. Nous croyons que ce concept sera accepté par tous. Il faut laisser de la place aux autres langues aussi. L'anglais est la langue de commerce mondiale. Il faut permettre aux commerçants d'afficher pour le bien de leurs entreprises en autant que le français soit présent. Il faut permettre les gens de travailler dans la langue nécessaire pour la réussite personnelle ou commerciale. Il ne faut pas protéger une langue en étrangeant une autre langue.

Nous recommandons que la Charte de la langue française ne doit pas être renforcée mais plutôt elle doit être dénouée et ouverte. Nous suggérons que l'Office de la langue française, ainsi que la Commission pour la protection de la langue française redirige leurs mandats. Au lieu d'ennuyer les commerçants anglais, pourquoi ne pas introduire des programmes pour aider ces individus et ces commerçants à mieux communiquer < en français >. Ce n'est pas par la force, ni par l'intimidation, mais par des initiatives constructives et bien organisées qu'on va promouvoir le français. Ceci est le noyau de notre mémoire. Le français n'est pas en danger d'assimilation mais est plus fort aujourd'hui qu'au cours des derniers 300 ans.

Soumission à la Commission des États généraux (**Révision**)

Mémoire de : Peter Romaniuk
Dany Gravel

Le 23 octobre 2000

Le mandat de la commission demeure simplement d'établir l'avenir de la langue française au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. Pour bien analyser ces facteurs, il faut absolument étudier l'histoire du Québec et du Canada.

La question principale est : Est-ce que une langue est un < outil de communication > ou est-ce que c'est la base d'une culture ?

Veut ou veut pas, aujourd'hui, sur un niveau global, la réalité est que la langue anglaise est devenue la lingua franca de la planète. Tout comme le français l'a été ou le latin. L'anglais demeure toujours la langue de commerce au Canada ainsi qu'au Québec. C'est l'outil le plus important de communication entre des gens sur un niveau d'affaire, activités sociales, éducation. Par exemple, une récente étude a établi que la langue anglaise est utilisée sur l'Internet plus de 92% du temps et le français est utilisé 2.6%, la deuxième langue la plus utilisée. Mais est-ce que ceci est une raison de négliger l'importance de français au Québec et au Canada ? La réponse est très claire. Non, il faut absolument protéger et promouvoir le français simplement parce que les deux langues officielles du Canada sont le français et l'anglais. Mais ça ne veut pas dire que l'anglais doit être complètement effacé au Québec. Une grande partie des citoyens et citoyennes

du Québec sont d'une mentalité que seul l'anglais va avec le Canada. C'est faux et si cette mentalité ne change pas, nous aurions toujours de la difficulté à vivre ensemble. Est-ce qu'une langue est une base de culture ? La réponse est très claire. Oui. Le Canada a réussi à développer une culture unique qui s'inspire des groupes linguistiques principaux, l'anglais et le français. C'est une véritable mosaïque qui fait l'envie de beaucoup sur la planète. Il est malheureux que des isolationnistes, il n'y a pas d'autres mots, mettent de l'avant des politiques linguistiques tribales. Ces politiques, derrière l'illusion de l'ouverture, n'ont fait qu'attiser la haine et l'intolérance, comme en témoignent les récents attentats contre les cafés "Second Cup".

Le dictionnaire définit la culture comme : < ensembles des activités soumises à des normes socialement et historiquement différenciées et des modèles de comportement transmissibles par l'éducation, propre à un groupe social donné >. Un groupe social ne se définit pas exclusivement sur des bases ethno-linguistiques mais aussi sur des bases de co-habitation de différents groupes.

Ce mémoire n'a pas le but d'être une leçon de l'histoire du Québec, mais il y a quelques événements qui devraient être abordés. Depuis la Bataille des Plaines d'Abraham en 1759, les francophones se sont toujours considérés comme un peuple vaincu. Même si l'Acte de Québec, quelques années plus tard, a donné aux français tout leur pouvoir. En 1867, l'Acte de la Confédération qui a établi le Canada à titre de nation était basé sur le fait que le Canada était fondé par des citoyens et citoyennes anglais et français et ce fait était renforcé encore en 1982 dans la Constitution qui a déclaré que les deux langues officielles du Canada sont le français et l'anglais.

Avec la mentalité d'être un peuple vaincu, et surtout avec nos citoyens et citoyennes plus âgés, à l'exception de nos jeunes, il me semblerait que la population de l'expression française souffre d'un complexe de persécution et même, d'un complexe d'infériorité. L'idée que les français étaient humiliés depuis plusieurs siècles par les anglais doit terminée. C'est seulement après 1977, quand la Charte de la langue française est devenue loi que les français se sentaient libérés de l'effet anglais. Quand la révolution tranquille a débuté environ 1960, ceci a donné à la population française un nouveau but, le but de regagner le respect dans le Canada entier, un but

d'être reconnu comme une partie fondamentale dans le Canada, un départ pour reprendre leur propre place dans une société canadienne. Sûrement, jusqu'au début des années 60, les anglais ont toujours eu les meilleurs emplois, ils ont eu les meilleures institutions, ils étaient les chefs des grosses entreprises, etc. etc. Durant l'époque précédent la révolution tranquille, les français étaient plutôt influencés par l'église et n'étaient pas impliqués dans la commerce. Est-ce que la révolution tranquille était nécessaire ? OUI. Celle-ci a donné à la population française une nouvelle direction. Celle-ci a donné un respect qu'il n'était pas un peuple vaincu mais des gens qui peuvent prendre leur place dans le Canada. Les français sont égaux dans le reste du Canada. D'après moi, je crois que c'était une bonne chose.

L'introduction de la loi 101, la Chartre de la langue française a donné un pouvoir et un outil au gouvernement de poursuivre le chemin d'établir le français sur un pied d'égalité avec le reste du Canada. Mais, avec cette loi, les gouvernements ont établi aussi une façon systématique de lavage de cerveau de la population française en disant que les anglais étaient supérieurs, que la langue française serait toujours menacée par les anglais, et si la loi n'est pas appliquée avec tout la force possible, la langue française serait perdue et que tous les québécois et québécoises seront assimilés un jour dans un Canada entièrement anglais. Cela fait plus de 300 ans que l'on répète la même chose, et pourtant on parle toujours le français au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba etc.

La seule option que le gouvernement continue d'offrir à la population est la souveraineté, pour assurer que le français demeure fort au Québec. Je me demande si c'est vraiment nécessaire d'aller jusqu'à ce point - un référendum et possiblement une déclaration unilatérale de l'indépendance pour protéger la langue française ? Est-ce que l'insécurité des citoyens et citoyennes du Québec demeure encore si grave que le débat continuera ? Est-ce que l'on renforce une langue (le français) en détruisant une autre (l'anglais) ? Est-ce que l'on protège une langue en réduisant continuellement réduire la visibilité d'une autre langue ? Doit-on se libérer de l'esprit d'être assiégé en assiégeant une partie de la population dans son identité propre ? En les rendant des citoyens de deuxième ordre? Voilà les véritables questions.

Je crois fortement que nos jeunes d'expression anglaise ne sont pas si inquiets de ceci, car une bonne partie d'entre eux sont bilingues et peuvent travailler au Québec comme à l'extérieur. Le problème est qu'au moins deux générations de nos jeunes français ont suivi des cours à l'école où les textes et les matières continuent de laver leurs cerveaux avec les mêmes idées de conquête par les anglais. Ils continuent d'apprendre que le français est toujours menacé par l'anglais et qu'il faut tout faire pour s'assurer que le français continue de survivre. Je crois sincèrement que nos jeunes français réalisent que leur avenir dépend aussi sur la langue anglaise et que c'est absolument nécessaire qu'ils l'apprennent, eux aussi, pour réussir en ce temps de la mondialisation. La Charte exclut nos jeunes d'expression française.

La loi 101 a eu son effet. Elle a donné un pouvoir à un gouvernement résolu d'éliminer et d'étrangler la langue anglaise. Le gouvernement a établi un système de purger la langue anglaise à l'intérieur des frontières du Québec. La loi 101 a polluée toutes politiques avec une confrontation linguistique entre les minorités et majorités au lieu de faire des politiques pour le bien de la population entière. C'est devenu une obsession pour atteindre la dominance du français sur l'anglais au Québec simplement pour justifier et pour compenser pour l'humiliation que le Québécois francophone aurait souffert pendant plusieurs siècles.

Par contre, cela a donné une nouvelle identité aux citoyens et citoyennes du Québec qui se définissent en complexe d'infériorité et de persécution. Cela a permis à une élite d'utiliser la loi 101 comme une politique officielle d'un gouvernement. Le tout aux dépens de la langue anglaise.

Est-ce que la loi 101 était nécessaire ? Je dis que cela provoque un nouvel amour-propre pour les francophones. Les anglais ont bien accepté cette nouvelle reconnaissance au début. Ceux qui ne l'ont pas accepté ont quitté le Québec, et ceux qui sont restés ont choisi de vivre et de travailler ensemble en harmonie avec leur concitoyens et concitoyennes. Mais je crois que maintenant le gouvernement va trop loin. Il continue de menacer les commerçants pour afficher en anglais ou il met à l'amende les perroquets qui parlent en anglais. Il introduit des lois dans le but de complètement supprimer l'anglais au Québec. Surtout, avec les lois au niveau de l'éducation, le

gouvernement du Québec empêche nos enfants d'acquérir un outil important comme l'anglais. Est-ce que cela va créer un cocon des citoyens et citoyennes ici, empêchant les gens d'être mobiles ? Est-ce que la loi 101 était établie pour assurer qu'une partie de la population dominerait sur une autre ? Est-ce qu'on va continuer de diviser la population avec des mots comme < minoritaire > et < majoritaire > touchant sur la dominance d'un groupe sur un autre ? Ces mots devraient être utilisés simplement en parlant des chiffres. Devrons nous continuer de nous diviser avec des lois comme 101, 86 et d'autres qui continuent d'étrangler l'anglais ? Est-ce que c'est de ceci qu'on parle quand on parle de la démocratie québécoise ?

Les gens veulent simplement avoir un respect et une égalité entre eux. La population s'est aperçue que depuis quatre décennies, la friction entre les anglais et les français a provoqué la fracturation des foyers de familles, d'amitiés, des privations économiques, et l'exode d'un grand nombre de nos citoyens qui contribueraient à l'économie au point vue de notre base de taxation. L'exode inclut plusieurs de nos jeunes qui se sont trouvés des emplois à l'extérieur de Québec. Pourquoi est-ce que ceci se passe ? Simplement parce que il y a un petit secteur de notre société qui continue à croire que la souveraineté doit être accomplie à tout prix et que c'est la seule façon d'être maître chez nous.

L'hypocrisie de notre gouvernement est claire. Quand il visite d'autres pays, il se vante de la bilinguisme de notre population comme un fait positif, mais aussitôt revenu au Québec, il continue de miner la langue anglaise.

Si les politiciens peuvent régler le problème de la langue au Québec, je crois que plusieurs autres problèmes seront réglés en même temps. S'ils peuvent réaliser que la communauté anglaise a aussi contribué à bâtir le Québec autant que les français, et s'ils acceptaient ce fait, la plupart de nos conflits seraient réglés. Malheureusement, ils sont certains entre eux qui refusent continuellement d'accepter ce fait. Ils mettent des bâtons dans les roues et empêchent la construction d'un Québec fort et prospère.

Au Québec, c'est l'anglais qui est vraiment en danger et non pas le français. A suivre, nous vous offrons des statistiques pour prouver que réellement le français a grandi depuis les dernières années. Parce que le Québec est une province et fait partie du Canada, la langue française est protégée contre l'assimilation, surtout dans le contexte nord-américain.

Sur la question du Québec étant une < société distincte > , je crois fortement que les seuls qui peuvent se déclarer distincts sont les autochtones. Clairement, tous les citoyens et citoyennes du Canada doivent se définir comme une société multiculturelle existant dans une nation. Notre diversité est notre force, que ça soit au Québec ou dans le Canada entier. Comme il y a des gens qui insistent que le Québec français doit être reconnu comme une société distincte tel qu'est recommandé dans la déclaration de Calgary, je suggère que cela aura vraiment l'effet de diminuer la société française comme une petite partie d'une grande nation au lieu d'être un constituant clef de notre pays.

Je peux vous donner plusieurs exemples où la langue anglaise continue à être menacée, mais je choisis plutôt d'offrir quelques solutions et je laisse à d'autres de bien documenter les exemples où la langue anglaise doit continuer à être attaquée, éliminée, et à représenter une honte pour le Québec. Je suis convaincu que vous en avez une longue liste.

Les élites françaises du Québec doivent reconnaître que l'anglais est une nécessité pour tous et surtout pour nos jeunes. L'éducation doit être offerte sur une base bilingue à partir de la première année. L'idée que nos jeunes doivent apprendre leur langue maternelle proprement avant d'apprendre autres langues est un mythe que les élites ont toujours imposé sur les gens. À ce jeune âge, c'est beaucoup plus facile d'apprendre. Le gouvernement offre aux immigrants l'opportunité d'apprendre le français en arrivant mais n'offre pas les mêmes bénéfices aux citoyens Canadiens de l'expression anglaise. Il faut relaxer les lois pour permettre à l'anglais d'être plus accepté où la commerce l'exige, par exemple, dans le domaine touristique, ou quand la sécurité l'oblige, sur les routes ou dans des endroits publics, et surtout dans les hôpitaux. Comme M. Bouchard a dit < ça ne prend pas un test linguistique quand on va à l'hôpital >.

Il faut reconnaître que le droit de l'individu doit passer avant les droits collectifs. Il faut reconnaître le droit de l'individu de travailler dans sa langue de préférence et non pas d'exiger que tout travail se fasse au Québec doit se faire uniquement en français. De toute manière, dans la réalité, "on achète en français, mais on vend en anglais".

Au lieu de constamment trouver des façons de réduire l'anglais, il vaudra mieux trouver des façons de promouvoir le français et de le faire grandir à travers le Canada. Il faut arrêter d'essayer de sortir le Canada hors du Québec et éventuellement, le Québec hors du Canada. Il y a eu assez de temps perdu et d'argent dépensé pour avancer les idéaux d'une petite partie d'élites affamées de pouvoir qui rêvent d'un pays indépendant.

Le mandat de la commission est de se questionner sur la fragilité de la langue française. Au plan démographique, nous vous offrons des tableaux qui démontrent clairement que le français n'est pas en danger d'assimilation mais, au contraire, il se distingue et se renforce grâce à l'inclusion de la population anglaise et ethnique du Québec. Les chiffres font preuve que les migrations interprovinciales et interrégionales ont augmenté le nombre de gens qui peuvent parler en français.

Recommandation : Nous pouvons nous assurer que la langue française demeure forte au Québec et au Canada. Je crois que la commission se doit d'inviter toutes les organisations françaises à travers le Canada pour contribuer aux États généraux et pour offrir leurs idées comment promouvoir le français à travers le pays. Avec la coopération de la Commissariat aux langues officielles, je crois que les Québécois et Québécoises pourront être une force majeure au Canada et internationale simplement parce qu'ils seront bilingues.

Toutes indications sont que les conclusions de cet États généraux sont déjà prises et je crois que cette exercice consultative est simplement une autre façon de fournir le Parti Québécois et M. Lucien Bouchard une opportunité de plus de sauter par-dessus le débat linguistique avec son propre gouvernement et son propre partie. Simplement, c'est une façon de gagner du temps avant les prochaines élections provinciales.

Néanmoins, si les mandataires de cette commission prennent une vue objective et réelle de tous les commentaires qui seront offerts par les participants et reconnaissent la réalité du Québec dans le 21^{ème} siècle au sein du Canada et en Amérique du Nord, l'exercice sera bien positif.

Peter Romaniuk

Dany Gravel

Avertissement

Nous avons utilisé les données provenant des recensements de Statistique Canada pour 1971, 1981, 1991 et 1996. Bien que des recensements eurent lieu en 1976 et 1986 nous n'avons pas utilisé ces données pour les raisons suivantes: Il nous a été impossible de retracer, avec nos faibles moyens les tableaux sur la langue de 1976. En 1986, Statistique Canada, pour la première fois, enregistrait les réponses multiples, c'est-à-dire, un citoyen déclarant plus d'une langue maternelle. Cependant, le traitement de ces données, pour 1986, a enregistré un double compte. Ainsi, des citoyens ont été comptabilisés dans les réponses uniques et dans les réponses multiples. Une correction a été emportée dans le traitement des données de 1991, ce qui rends ces dernières compatibles pour notre étude.

J'aimerais rappeler aux membres de cette commission que le seul moyen de recherche disponible pour notre recherche furent les bibliothèques publiques et la disponibilité des documents. Il aurait été idéal de pouvoir commander auprès de Statistique Canada, des tableaux croisés spéciaux nous permettant une comparaison plus adéquate des données. Il aurait aussi été idéal de faire des tabulations qui aurait permis d'exprimer toutes les données de recensements avec la même définition. Je fais surtout référence à la capture de "réponses multiples" pour la langue maternelle. Malheureusement, nous ne disposions d'aucuns fonds de recherches pour de telles tabulations.

Toutefois, nous sommes convaincus de la comparabilité des données pour la période de 1971 à 1996. S'il y a quelques inexactitudes, celles-ci ne sont pas suffisamment grande pour induire en erreur notre analyse. Nous estimons que les tendances qui sont clairement exprimés dans nos tableaux révèlent la réalité linguistique de notre pays et de notre province.

Le français n'est pas en danger

Avant de commencer, il est important de s'entendre sur les termes utilisés. Ainsi, selon Statistique Canada:

Langue maternelle: Première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Langue officielle: Indique si le recensé peut soutenir une conversation en anglais ou en français, les langues officielles du Canada.

Finalement, selon Le Petit Robert:

Locuteur: Personne qui emploie effectivement une langue.

Cette dernière expression est importante car elle représente l'avenir linguistique de notre pays et notre province. Notre pays est un pays d'immigration. Depuis 1867, le Canada a ouvert ses frontières à tous, peu importe leur langue, leur race ou leur origine ethnique. Au cours des cinquante dernières années, ce phénomène c'est accéléré et constitue aujourd'hui la pierre angulaire de la société canadienne de demain.

Cette situation fait peur au mouvement anti-canadien du Québec. Encore récemment les jeunes du parti québécois, dans un document publié sur internet, faisait référence au fait que "La proportion de francophone diminue d'année en année au Québec." On comprend bien, malgré les discours officiels d'ouverture que l'on réfère "au pure laine" et non à ceux qui parlent le français. On se rappellera que M. Bouchard, lors d'un discours en Beauce en 1997, déclara que le peuple québécois n'avait pas été pollué par le peuple canadien, sous-entendant que le peuple québécois avait su préserver une pureté ethnique. Et tous se souvient du fameux " argent et votes ethniques" de M. Parizeau.

Pourtant, les chiffres eux, disent le contraire. En 1971, 80.7% de la population de la province déclarait être d'origine francophone, c'est-à-dire, de langue maternelle française. En 1996, 82.1%

faisait de même, soit une augmentation nette de 17.3% pour la période de 1971-1996. Au cours de la même période, la population du Québec a augmenté de 16.9%.

Maintenant, si nous examinons le bilinguisme, on remarque que la connaissance des deux langues a augmenté de 24.1% entre 1971-1981, de 14.2% entre 1981-1991 et de 10.3% entre 1991-1996.

Chez les anglophones du Québec, 55.1% d'entre eux déclarait une connaissance du français en 1981. En 1991, ce taux était de 59.5% et passe à 62.6% en 1996. On est loin de l'image que les séparatistes aimeraient bien croire réelle.

Chez les immigrants, ici identifiés comme langues non-officielles, la connaissance du français est la suivante: 1981 - 62.3% ; 1991 - 68.3% et 1996 - 69.3%. Soit une augmentation nette de 1981 à 1996 de 72% .

Enfin, le nombre de locuteur francophone, qui est plus important à considérer que le nombre de francophone est le suivant:

1971 - 88.5%

1981 - 92.5%

1991 - 93.6%

1996 - 93.9%

Le français est en bonne santé au Québec. A moins de vouloir isoler la province et d'interdire les mariages mixtes , tant linguistique qu'ethnique, le Québec sera de moins en moins francophone d'origine et de plus en plus multilingues. Nous comprenons que cette situation est cauchemardesque pour les séparatistes mais elle est la réalité pour une planète qui se rapetisse à vue d'oeil.

Mais je m'en voudrais de laisser l'impression que la connaissance du français et de son expansion est un phénomène purement québécois. Au Canada, le français a pris de l'expansion. De plus en plus les Canadiens de l'extérieur du Québec apprennent le français. Les chiffres sont éloquentes à cet égard.

En 1931, seulement 12.7% de la population canadienne se déclarait bilingue. Aujourd'hui c'est 17% de la population. Au cours de cette période la population canadienne a augmenté de 175% passant

de 10 millions à 28.5 millions, le nombre de personnes bilingues lui a augmenté de 266%, passant de 1 millions à 4.8 millions. Pour la période de 1981 - 1996, le taux de bilinguisme est passé de 15.3% de la population à 17% soit une augmentation réelle de 31.5%.

Malheureusement, nous n'avons pas les tableaux croisés langue maternelle x langue officielle pour les années précédentes 1981. Mais je suis convaincu que ce ne sont pas seulement des francophones qui tombent dans cette catégorie.

De 1981 à 1996, le nombre d'anglophone déclarant une connaissance du français est passé de 7.6% à 8.8% soit une augmentation réelle de 31.9%.

Pour les immigrants, la connaissance du français passe de 13% à 14.6% soit une augmentation réelle de 63.7% .

Encore une fois ce n'est pas l'image noire que l'on dépeint au Québec depuis quarante ans.

En terminant j'aimerais vous communiquer quelques chiffres pour les autres provinces. Ce sont tous les chiffres pour la période de 1981 à 1996:

Connaissance du français

Province	1981	1996	Augmentation nette
Terre-Neuve	2.3%	3.9%	64.9%
Ile-du-Prince-Edouard	8.2%	11.1%	129.4%
Nouvelle-Ecosse	7.6%	9.5%	57.4%
Nouveau-Brunswick	39.4%	42.6%	14.5%
Québec	92.5%	93.9%	12.2%
Ontario	11.5%	12%	30.1%
Manitoba	8.1%	9.5%	26.7%
Saskatchewan	4.6%	5.2%	15.2%
Alberta	6.6%	6.7%	23.2%
Colombie-Britannique	5.7%	6.8%	60.9%
Territoire du Nord-Ouest	6.2%	6.4%	45%
Territoire du Yukon	7.9%	10.6%	78.8%

Conclusion

Nous aurions aimé faire des tabulations qui auraient tenu compte de l'augmentation de la population, de la migration inter-provinciale et des transferts linguistiques, mais nos chiffres malgré leurs défauts sont clairs: Le français n'est pas en danger. C'est la seule conclusion à tenir. Maintenant il reste à cette commission d'avoir le courage politique de mettre fin aux politiques linguistiques discriminatoires qui nuisent plus aux francophones, qui n'ont pas l'opportunité de devenir de véritable bilingue.

En conclusion, au Québec on doit se débarrasser de cet esprit d'assiéger qui pollue notre société depuis maintenant quarante ans. Le français n'est pas en danger mais en expansion partout au Canada et encore plus au Québec.